

forêt méditerranéenne

44^e ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 6 novembre 2021

Plan-d'Aups-Sainte-Baume (Var)

Programme

9h45 – Rendez-vous à La Toulonnette, 283 chemin de La Brasque, Plan d'Aups-Sainte-Baume, chez Guy Farnarier

Le chemin de la Brasque se trouve au début du village en arrivant d'Auriol, en face de la mairie, entre le restaurant le Pebre d'Aï et la Brasserie de la Mairie. La Toulonnette au N° 283 est le quatrième portail à gauche.

Attention : dépasser le portail de la Toulonnette pour aller se garer sur le parking 200 mètres plus loin, et revenir à pied.

Présentation de la journée par Charles Dereix (président de Forêt Méditerranéenne)

Prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière : l'exemple de la forêt de la Toulonnette à Plan d'Aups-Sainte-Baume

La forêt de La Toulonnette est située à proximité de la célèbre hêtraie de la Sainte-Baume. Il s'agit d'une forêt en transition naturelle, laissée en libre évolution depuis les années 1950. Elle est constituée d'une pinède de pins sylvestres mixte avec une grande variété de feuillus, ainsi que de sapins méditerranéens et de hêtres sur la partie haute ; les arbres sénescents riches en biodiversité, contractualisés Natura 2000, y sont nombreux. Une gestion axée sur l'amélioration a comporté des coupes très sélectives, un débardage à cheval et une scierie mobile installée sur place.

Intervenants : Guy Farnarier (propriétaire), Nicolas Luigi (gestionnaire)...

12h30- Repas en commun à la Maison de Pays de Plan-d'Aups-Sainte-Baume

14h30 – 16h30 – Assemblée générale

- Rapports moral et d'activité de l'association
- Rapport financier
- Programme de travail 2021-2022
- Questions diverses



forêt méditerranéenne

44^e ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 6 novembre 2021

Plan-d'Aups-Sainte-Baume (Var)

✂ -----

① Bulletin de participation (à renvoyer au plus tard le 1er novembre)

NOM : Prénom :

J'assisterai à l'Assemblée générale du 6 novembre 2021

Je serai accompagné(e) de :

Je vous adresse ci-joint un chèque à l'ordre de Forêt Méditerranéenne :

nombre de personnes X 26 € /pers (déjeuner) = €

Je vous règle par virement bancaire à La Banque Postale

Etablissement : 20041 Guichet : 01008 N° de compte : 1038744J029 Clé RIB: 23

IBAN FR86 2004 1010 0810 3874 4J02 923 BIC : PSSTFRPPMAR

(mettre en référence votre nom suivi de «AG 2021»)

Je n'assisterai pas à l'Assemblée générale du 6 novembre 2021 et je **remplis et renvoie le mandat ci-dessous** ②

✂ -----

② Mandat *

Je soussigné : donne mandat à

pour voter en mes lieu et place au cours de l'Assemblée générale ordinaire et de l'Assemblée générale extraordinaire de Forêt Méditerranéenne le 6 novembre 2021.

Signature (avec mention "Bon pour pouvoir") :

A , le

Signature :

* Attention : les personnes **morales** n'ont pas le droit de vote.